

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$8.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 41.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, laligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 7 OCTOBRE 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

LE SUCRE DE BETTERAVE

La question de la fabrication du sucre de betterave a fait des progrès depuis quelque temps. Au joli village d'Arthabaska appartient l'honneur d'avoir, quoi qu'entré le dernier dans la lice, signé le premier contrat avec M. Lavallée. Il a suffi d'une visite de M. Lavallée pour décider les citoyens d'Arthabaska à former sur le champ un syndicat qui s'est engagé à fournir à la compagnie française le produit de la culture de mille arpents de betteraves. La compagnie s'engage, de son côté, à commencer, au 1er mai prochain, la construction de ses usines à Arthabaska, sous une pénalité de \$10,000 dont elle fera le dépôt dans une des banques de la province de Québec d'ici au 1er novembre prochain. Dans le cas où la compagnie française n'aura pas fait d'ici au 1er juillet prochain une dépense de \$20,000 pour frais de construction, cette somme de \$10,000 sera employée à indemniser les contractants pour la culture de betteraves de leurs frais de culture.

Saint-Jean a suivi de près Arthabaska, grâce à l'activité de l'hon. M. Marchand.

A Québec, où on marche plus lentement, l'affaire n'est pas encore finie, mais le succès est assuré.

Varenes se hâte et sera bientôt prêt.

M. Legru, vice-président et ingénieur de l'Union Sucrière, a dû s'embarquer samedi, le 25 septembre, pour le Canada. Ce monsieur doit prendre immédiatement les mesures requises pour la construction de quatre fabriques, dont il apporte les plans et devis, et pour la construction desquels il demandera des soumissions avant son départ; les contrats de construction devant être faits cet automne, afin que les entrepreneurs puissent se pourvoir de leurs matériaux durant l'hiver.

Ce sera le commencement d'une industrie destinée à faire le plus grand bien à notre province. Elle a beaucoup contri-

bué à enrichir la France, et elle ne peut manquer de produire les mêmes résultats ici. Des expériences faites à Berthier par des personnes compétentes ont constaté qu'on peut faire produire à la culture de la betterave dans notre province des effets merveilleux.

Dans du terrain ordinaire, sans engrais, on a obtenu de vingt-cinq à trente et même quarante tonnes de betterave par arpent; avec trois cents livres de super-phosphate de chaux, on est arrivé au chiffre énorme de cinquante-six tonnes.

Mais supposons, en règle générale ou en moyenne, un rendement de vingt tonnes par arpent. A raison de \$4 la tonne, cela forme \$80; retranchez 15 ou 20 piastres pour les frais de culture, et il reste encore au cultivateur un profit raisonnable.

Dans tous les cas, le cultivateur ne peut pas faire moins qu'il ne fait maintenant en semant de l'avoine et de l'orge, et il aura, après avoir cultivé la betterave pendant cinq ans, une terre qui vaudra le double de ce qu'elle valait.

Le principal résultat sera de créer une industrie qui jettera des millions dans le pays et dont le succès donnera confiance aux capitaux étrangers. C'est donc un devoir d'aider partout une expérience qui va influencer considérablement sur l'avenir de la province de Québec.

UNE NOUVELLE ENTREPRISE

M. Bouthilier, l'actif et aimable député de Rouville, disait depuis plusieurs années qu'il ne mourrait pas sans avoir construit un chemin de fer entre le St-Maurice et le lac St-Jean. Ses amis hochant la tête disaient qu'il était plus facile de concevoir un pareil projet que de l'exécuter. Cependant, M. Bouthilier est en train de tenir parole, et longtemps même avant sa mort, car il est encore jeune, les travaux sont commencés et presque finis sur un parcours de six milles, à partir du terminus du chemin des piles jusqu'à St-Tite.

Mgr Lafèche, des Trois-Rivières, a même béni l'inauguration de ces travaux, jeudi dernier, en présence d'une foule considérable. La démonstration a été très belle et très enthousiaste.

Les citoyens du district des Trois-Rivières ont bien raison d'avoir de l'enthousiasme pour une entreprise destinée à faire de leur ville le principal entrepôt du commerce de la vallée du lac St-Jean. S'il est vrai que le nouveau chemin sera de soixante-quinze milles plus court que celui du lac St-Jean, qui peut nier qu'il enlèvera à Québec la plus grande partie de ce commerce destiné à être si considérable plus tard?

Le *Journal des Trois Rivières* parlant de la démonstration qui devait avoir lieu, disait :

La religion est appelée à couvrir de sa sollicitude l'entreprise la plus importante à l'avenir de notre province qui ait jamais été tentée dans le district des Trois-Rivières. Relier la vallée du Saint-Laurent à la vallée du Saguenay par le chemin projeté, c'est ouvrir des horizons immenses à nos plus chères aspirations de grandeur future.

La lumière se fait de jour en jour sur la meilleure manière de pénétrer au lac St-Jean. Tous les faits, tous les témoignages s'accroissent pour démontrer que la voie la plus courte et la moins difficile sinon la seule praticable, c'est la voie que l'on vient de commencer à quelques milles en deça des Grandes Piles.

Québec s'inquiète avec raison des pro-

grès d'une entreprise dont les résultats ne peuvent manquer de lui être préjudiciables. *L'Événement* s'est fait l'interprète de ces inquiétudes en criant : "Gare." Mais que peuvent faire les québécois contre les lois de la nature? Il est presque aussi difficile de détourner le commerce de sa voie naturelle que de forcer les eaux d'un fleuve à remonter vers leur source. Que Québec se prépare à profiter des avantages que la construction du Pacifique va lui assurer, si ce qu'on dit est vrai; que ses hommes politiques prennent les moyens d'ouvrir à ses navires les pays étrangers, d'en faire l'un des plus grands chantiers de construction navale de l'Amérique. C'est ce qui arrivera quand les Canadiens, convaincus qu'ils ne peuvent compter sur l'Europe, s'adresseront aux États-Unis pour avoir leur marché. Il y aura alors de la prospérité pour toutes nos villes, pour Québec comme pour Trois-Rivières et Montréal.

Pour revenir à M. Bouthilier, il est bon de dire qu'il s'est associé pour faire réussir son entreprise, à des hommes de confiance. M. le Dr Trudel est le président de la compagnie et les directeurs sont :

MM. S.-E. NORMAND, vice-prés.
G.-H. DUMESNIL,
F.-G. BOUTILLIER,
P.-E. PANNETON,
P.-V. VANNASSE,
JACQUES FRANCHÈRE,
ARTHUR GAGNON,
J.-A. OUMET.

L'INDUSTRIE ET L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Quoique M. Dubuque ne soit pas assez protectionniste pour nous, cependant nous sommes heureux de publier tout ce qu'il nous envoie.

D'où vient le manque d'activité commerciale et industrielle dans la province de Québec?

Voilà une question qui s'impose aux esprits sérieux.

On remarque chez presque toutes les classes un assez bon esprit qui fait conserver ce qu'on a, mais partout, à peu d'exceptions près, l'on découvre une absence de confiance dans les grandes entreprises.

Le système d'économie politique d'un pays donne toujours une impulsion relative aux ressorts de l'industrie. Pourrait-on dire que les capitaux ont manqué? Non—les hommes ont manqué pour les faire valoir.

Il ne faut pas croire que les millionnaires seuls bâtissent des fabriques et des établissements d'industrie aux États-Unis.

Un homme apparaît—il annonce qu'il veut former une corporation—les actions seront de dix à cent dollars, les fermiers, les marchands, les artisans risquent chacun une petite somme. On réussit par ce moyen à former un montant considérable. Celui qui a déposé son argent a droit de vote. Il peut exprimer son opinion (et souvent la faire prévaloir) sur l'emploi de ses deniers. On fait construire les bâtiments nécessaires par une personne préparée à cet effet par les actionnaires.

Souvent il arrive qu'une corporation riche de deux à quatre cent mille dollars est la propriété d'un grand nombre de pauvres artisans. Chacun se met à l'œuvre, celui même qui a fourni ses capitaux devient ouvrier dans la fabrique qu'il a aidé à construire.

Le système protecteur encourage plutôt les monopoles qu'il encourage l'industrie. Lorsque celle-ci est naissante, ce n'est pas la loi qui lui donne de la vigueur, mais c'est le calcul sérieux, l'esprit progressif, l'économie bien appliquée et le bon jugement de ceux qui la dirigent, qui la mènent vers le succès.

Si le système de la protection met une digue à la concurrence étrangère, le consommateur, par la force des choses, en reçoit le contre-coup, c'est-à-dire qu'il se trouve à payer plus cher les produits domestiques.

Il faut bien s'entendre; il est juste et presque toujours nécessaire de frapper les importations d'un impôt relativement minime, et cela, afin de subvenir aux dépenses gouvernementales. Le consommateur, dans ce cas, comme dans l'autre, paye l'impôt, mais il paie moins.

Dans tous les cas, c'est le consommateur qui supporte le gouvernement.

Avec la protection, il supporte le gouvernement et enrichit les industriels et à fortiori les monopoleurs domestiques. Avec le libre-échange, il supporte encore le gouvernement et n'enrichit les fabricants du pays qu'à condition que ceux-ci donnent d'aussi bons produits à un prix aussi modique que le producteur étranger.

Il est vrai que, dans un pays où l'industrie règne depuis nombre d'années, le fabricant peut faire une forte concurrence à l'industrie naissante des autres pays.

C'est dans la nature des choses. Une loi ou un système quelconque ne peuvent pas plus changer la nature des choses qu'il peuvent changer la nature des hommes.

Si un marchand ou un homme de profession s'établit dans un centre populeux, dans une grande ville, il aura plus de concurrence, plus de rivaux. Il faudra alors avoir plus d'aptitudes pour réussir.

De cette friction économique naît le feu de l'activité. Plus il y a d'obstacles, plus il faut d'énergie, de cœur et de travail assidu pour les surmonter.

Aux États-Unis, les républicains tiennent à la protection, les démocrates veulent une modification du système actuel.

Mais il ne faut pas s'y tromper, la richesse des États-Unis n'est pas due à la protection. L'industrie est née aux États-Unis comme le génie inventeur, à l'aide d'aucune loi, sans le secours d'un système économique quelconque. L'esprit pratique de l'Anglo-Américain, les éléments dissimilaires du peuple naissant, l'immense étendu de son territoire, la situation géographique, l'accroissement magique de la population, l'immigration sans pareille des forces musculaires de presque tous les pays, sont autant de causes qui ont donné naissance à la vie industrielle des États-Unis.

Au Canada, l'on ne devrait pas craindre les États-Unis si l'on peut faire comme eux. L'on peut fabriquer là comme ici. Les matériaux se transporteront à l'état brut, ils se transformeront en produits domestiques.

Nous aimerions à développer plus au long les arguments en faveur de notre thèse, mais l'espace nous manque.

Il faut se rappeler, comme dit M. de Molinari, que l'économie politique est une science relativement moderne, moitié anglaise, moitié française, mais qui concerne et relie tous les peuples.

H. A. DUBUQUE.

Fall River, sept. 1880.